Formation des Formateurs





Durée 35 heures



Prérequis

Compétences de formateur Attestation de réussite du parcours d'autoformation @01001



Effectif

12 participants max



Public

Formateurs d'entreprise ou d'organisme de formation



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice Formatrice en Prévention des Risques Professionnels, habilitée par l'INRS 06 88 81 29 05 marie.bera@prev-it.com

MANAGEMENT

FORMATEUR CSE-SSCT

RÉF. CSE-SSCT/F/FI/2023/V2



Lieu

Noisy-Le-Grand Charenton-le-pont Autres



Tarif

2100€HT 1950€HT Sur devis

Objectifs opérationnels

- S'approprier les missions des CSE/CSSCT
- Etudier la demande des formations CSE/ CSSCT.
- Animer des actions de formation des membres du CSE/CSSCT.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés pédagogiques, échanges sur le vécu, mises en situation, documentation remise au stagiaire.
- Diaporama, paperboard, tableau blanc, films vidéos, exercices pratiques, jeux de rôles.
- Exposés théoriques, Mises en situation et exercices pratiques.
- La construction des séquences lors de la formation permet à chacun de partir avec des ressources pour être autonome dans l'animation de ses formations.
- Organisme de formation agréé pour la formation des membres du CHSCT et de la délégation du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de celle-ci.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation et de supports spécifiques en fonction des besoins des participants.
- Le formateur pourra intervenir dans cadre d'un organisme de formation agréé par sa DRIEETS pour la formation des membres de la délégation du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

Jour 1

Le CSE, nouvelle instance unique représentative du personnel. Les différentes attributions du CSE et les limites de son champ d'action. Les moyens de la conduite de la mission. Construction et animation des séquences.

Jour 2

Les bases en prévention des risques professionnels. Construction et animation des séquences.

Jour 3

L'évaluation des risques professionnels. Les risques spécifiques. Construction et animation des séquences.

Jour 4

L'enquête en cas d'accident. Les visites et inspections. Construction et animation des séquences.

Jour 5

Les réunions.
La communication.
Construction et animation des séquences.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.















